

ASSEMBLEE GENERALE REGION SUD
Samedi 20 NOVEMBRE 2021
ANTIBES-JUAN LES PINS (Palais des Congrès)

Conformément aux statuts, la liste des membres ayant droit de vote ainsi que le nombre de voix dont chaque membre est titulaire, sera tenue à disposition au siège du Comité.

1 MANDAT DU PRESIDENT DU CLUB / REPRESENTANT DE SCA

Cette partie doit être systématiquement remplie par le Président de club / Représentant de SCA qu'il soit présent ou qu'il donne pouvoir à l'assemblée générale.

Je soussigné : Licence fédérale 2021 n°:

Président du Club / Représentant de la SCA : N°:

Signature du Président du Club / Représentant de la SCA et **cachet du Club/SCA**

2 MANDAT DU DELEGUE OFFICIEL

Si le Président / Représentant de SCA ne peut se déplacer, il peut donner mandat à une personne membre de son Club ou de sa SCA, c'est le Délégué Officiel. Cette personne n'est pas forcément licenciée dans ce Club/SCA, mais elle doit en être membre.

Je donne mandat pour me représenter à l'Assemblée Générale FFESSM REGION SUD

à : NOM..... PRENOM.....

N° de licence 2021 à présenter au secrétariat de l'A.G. :

Date :

Signature du Président du Club / Représentant de la SCA et **cachet du Club/SCA**

3 POUVOIR DU DELEGUE D'UN AUTRE CLUB ou SCA

Si ni le Président / Représentant SCA ni un membre de ce club ne peuvent se déplacer, le Président / Représentant de SCA donne donc pouvoir à un autre Délégué d'un autre Club que le sien ou à une autre SCA que la sienne. Ce Délégué doit impérativement lui-même être préalablement mandaté par son propre Club ou sa propre SCA. Il devra être en possession du mandat de son Club/SCA. Ce délégué ne peut en aucun cas procéder lui-même à une deuxième délégation

Je donne pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale FFESSM REGION SUD à :

à : NOM..... PRENOM.....

N° de licence 2021 à présenter au secrétariat de l'A.G. : ..

Délégué du Club/SCA : N°:

Date :

Signature du Président du club / Représentant de la SCA et **cachet du Club/SCA**